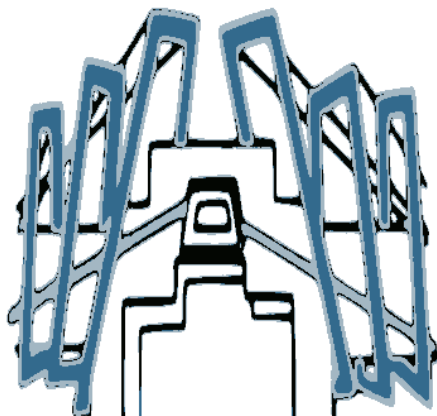
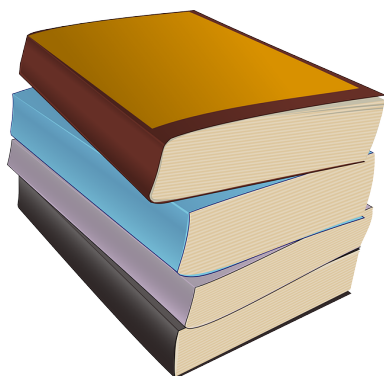


<https://tonkin.etab.ac-lyon.fr/spip/?les-4e-manipulent-l-info>



Les 4e manipulent l'info !

- Actualités - Au CDI -



Date de mise en ligne : mardi 19 juin 2018

Copyright © Collège du Tonkin - Tous droits réservés

BRAVO au texte gagnant !

! ATTENTION FAKE NEWS !

Sieste obligatoire au collège du Tonkin à la rentrée 2018

[https://tonkin.etab.ac-lyon.fr/spip/IMG/png/sans_titre.png]

Suite à des demandes du CVC (Conseil de Vie Collégienne), le Principal du collège du Tonkin de Villeurbanne (69) a instauré 30 minutes de repos de 13h30 à 14h.

M. Mejias révèle avoir été convaincu par l'expérience de certains collèges japonais. Cependant, les siestes ne se feront pas dans les salles de classe comme à Tokyo, mais dans le gymnase, situé à proximité de l'établissement.

En septembre 2018, à la rentrée des classes, les 30 minutes de repos seront donc instaurées et inscrites dans le règlement.

Tous les élèves demi-pensionnaires étaient présents lors de la déclaration du principal qui a eu lieu le 1er Mars.

Nous avons interrogé Jason qui, lui, est très content car : « Pendant les cours de l'après-midi, je m'endors souvent, surtout en Histoire-Géographie ».

Nous avons aussi interrogé Bernadette : "J'ai envie que la sieste commence tout de suite". Grégoire, lui, nous a avoué qu'il était en colère "car il n'y avait rien de prévu pour les externes". D'après des études scientifiques japonaises, les siestes de courte durée permettraient aux élèves d'être plus attentifs en cours l'après-midi.

Cette décision inédite sera-t-elle reprise dans d'autres établissements ?